



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 37374

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant aux conclusions du rapport Reynaud à l'égard de l'alcoolisme, demande à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale de lui préciser les perspectives de son action ministérielle, puisqu'il a été constaté qu'à l'hôpital les médecins et le personnel soignant, qui voient 95 % des malades ayant un problème d'alcool se limitent à traiter les complications somatiques ou psychiatriques et ne savent pas organiser un projet de soins efficace, poursuivi et évalué, comme l'a constaté le docteur Jean-Michel Bader (Le Figaro, La Vie scientifique, 7 septembre 1999).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37374

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1999, page 6541